

**POUR LES AGENT·ES DE LA DDCT
RENDEZ-VOUS
VENDREDI 9 AVRIL DE 9H30 À 11H30
SUR CE LIEN (ZOOM)**

**Afin de préparer la journée
"PAS UNE MINUTE DE PLUS" du 13 avril,
pour le maintien de :**

- **TOUS** les jours de congés,
- **TOUS** les JRTT,
- **TOUTES** les sujétions

**et échanger sur nos difficultés
au travail liées au COVID**



Syndiqué·e ou non, vous pouvez participer ! Chaque agent·e a droit à une heure mensuelle d'information syndicale pendant son temps de travail, cumulable sur 3 mois. Sauf nécessité de service, vous pouvez participer en prévenant votre hiérarchie.